



votre newsletter

Synofdes
SYNDICAT NATIONAL
DES ORGANISMES DE FORMATION

NUMÉRO 55
22 SEPTEMBRE 2022

syndicat associé **HEXOPÉE**
Créateurs de citoyenneté

La voix du Synofdes

Le Synofdes alerte sur la liquidation du groupement d'intérêt public (GIP) Défi Métiers en Île-de-France

Cette décision, unilatérale, risque d'entraîner une rupture des missions de service public pour les acteurs et publics franciliens.

Les missions des [Carif-Oref](#) font l'objet d'une inscription dans le code du Travail et participent à garantir une égalité de services dans les différentes régions. Le non-renouvellement de la convention constitutive du GIP [Défi Métiers](#), décidé par la région Île-de-France, aura certainement des conséquences sur les acteurs œuvrant dans le champ de la formation et de l'emploi et par voie de conséquence sur les usagers franciliens.

Alors que nous devons plus que jamais construire les solutions appropriées pour répondre aux mutations à l'œuvre dans notre champ, transitions digitale et écologique notamment, il est regrettable qu'un outil de service public permettant de concourir à l'animation d'une dynamique collective territoriale disparaisse.

Nous déplorons également qu'une telle décision ait été prise sans aucune concertation préalable avec les parties prenantes de l'emploi, de l'orientation et de la formation. Enfin, celle-ci a des conséquences pour l'emploi des salariés du GIP, c'est pourquoi nous souhaitons que des solutions soient trouvées pour les personnels concernés.

Côté employeurs

Le lancement de la collecte de la contribution conventionnelle à la formation professionnelle

Conformément à l'accord relatif à la formation professionnelle et au développement des compétences conclu dans la [branche](#) le 18 décembre 2020, une contribution conventionnelle progressive est mise en place à partir de 2022.

Les deux taux sont les suivants :

0,45% pour les structures
de moins de 11 salariés

0,15% pour les structures
de 11 salariés et plus

Cette contribution est collectée par [AKTO](#) :

30 septembre 2022 : versement d'un premier acompte de 50% du montant de la contribution ;

Février 2023 : appel du solde de la contribution conventionnelle.

[Je consulte les détails](#)

Jurisprudence : la justification des titres et qualités

des personnels intervenant dans les prestations de formation

La Cour administrative d'appel de Marseille a eu l'occasion de se pencher sur ce sujet dans un [arrêt](#) en date du 18 février 2022.

Au cours d'un contrôle, l'administration a relevé que plusieurs salariés d'une association encadraient des stagiaires pour des formations de même niveau que celles qu'ils suivaient eux-mêmes en tant que stagiaires, voire encadraient des formations de niveau supérieur.

Elle en a déduit une incohérence dans le déroulement des formations, qui l'amène à considérer que les dépenses qui y sont liées ne sont pas justifiées. Le risque encouru est loin d'être neutre : remboursement des sommes indûment perçues voire annulation de la déclaration d'activité et amende pénale.

En région

La présentation des travaux du projet "Coopér'action" mené en Île-de-France

Le Comité de pilotage du 8 septembre dernier a conclu ces travaux menés par notre syndicat et soutenus par la DRIEETS régionale.

L'occasion de présenter les actions entreprises et notamment le cahier des charges d'un parcours de professionnalisation qui s'intitule "Concevoir un parcours de formation multimodal" et qui sera destiné aux équipes pédagogiques des organismes de formation.

Les acteurs présents ([DRIEETS](#), [AKTO](#), la [région](#), le [réseau des APP](#), [l'Unaforis](#) et [l'UROF](#)) ont exprimé le souhait de poursuivre ce cycle d'échanges sur la dynamique qui avait été initiée par la DRIEETS et le GIP Défi Métiers, il y a déjà cinq ans, sur le sujet de la transformation digitale.

Ressources et perspectives

Le replay du webinaire "Panorama des différents dispositifs de la reconversion professionnelle" est disponible

Ce webinaire complet propose de faire le point sur les dispositifs, leur fonctionnement, les compétences et l'employabilité des candidats.

Plus de 47% des actifs préparent ou envisagent une reconversion professionnelle d'après une étude du Centre Inffo publiée lors de ce webinaire. Cette forte tendance ne fait que croître et démontre l'intérêt de monter en compétences et de se réinterroger sur son avenir professionnel et les transitions digitales et écologiques actuelles.

Vous retrouverez dans ce replay, animé par les experts du [Centre Inffo](#) et de la [DGEFP](#), les dispositifs de reconversion professionnelle, leurs réglementations mais aussi des réponses concrètes à cette notion de réinsertion et de sécurisation des parcours professionnels.

[Je visionne le webinaire](#)

Les possibles leviers d'actions des organismes de formation pour une meilleure prise en compte des problématiques RSO

[Certup Maïeutika](#) (notre partenaire Qualiopi) et [Formethic](#) ont écrit une note de réflexion afin de partager et de promouvoir une éthique

professionnelle qui prenne en compte les contributions de la [RSO](#) et des politiques qualité en formation.

Ces acteurs préconisent pour cela trois axes de travail : une nouvelle certification éthique des référentiels et des certifications/labellisations correspondants, l'évolution des organisations mais aussi l'évolution des compétences en matière de responsabilité sociétale et d'éthique.

Nous soutenons cette initiative, qui a vocation à revaloriser l'attractivité de notre secteur mais aussi son image de manière globale.

[Je consulte la note de réflexion](#)

Agenda



Webinaire "Les métiers de la formation professionnelle : des évolutions nécessaires pour répondre aux enjeux de transformation" **13 octobre 2022 - 11h-12h**

Ce webinaire, lors duquel interviendra Jeanine Chapot, notre Déléguée régionale en AURA, proposera des éclairages sur l'évolution des compétences observée au sein des organismes de formation au regard des sujets qui ont véritablement impacté leur fonctionnement.

Au programme notamment : la digitalisation de la formation, la certification Qualiopi, l'individualisation du parcours de formation, la monétisation du CPF et l'enjeu de certification.

[Je m'inscris](#)



Une démarche de mise en conformité complète pour votre Règlement général sur la Protection des données **20 octobre 2022 - 9h-17h**

C'est un sujet crucial : vous aussi, bénéficiez d'un accompagnement [RGPD](#) complet pour votre structure.

Notre partenaire CL Conseil met en place cette démarche qui s'articule en trois volets : un atelier d'une journée en présentiel qui vous permettra de repartir avec votre boîte à outils personnalisée, un accompagnement individuel de six heures durant les trois mois suivants pour finaliser la démarche initiée pendant l'atelier et un accès à l'application de mise en conformité durant un an.

Attention, le nombre de places est limité !

[Je m'inscris](#)

Synofdes

88 rue Marcel Bourdarias
CS 70014 - 94146 Alfortville Cedex
synofdes@synofdes.org



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}
Vous avez reçu cet e-mail car vous vous êtes inscrit sur les listes du Synofdes.

[Se désinscrire](#)



© 2022 - Synofdes